DEPARTEMENT DU MORBIHAN **COMMUNE DE AURAY** Lotissement: 26 lots Le Domaine de Kerléano

Permis d'aménager n° PA05600723P0003 - Accordé le 12/10/2023

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Article L115-4 du Code de l'Urbanisme

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiguant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain

Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat.."

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de recollement au maître d'ouvrage.
- Il est obligatoire pour chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot à ses frais.

LOT N°: 16

Superficie provisoire : 452 m² (en attente du bornage)

Réf. Cadastrale : Section AO n° 591p

Surface de plancher : 200 m² m²

Signature du Géomètre-Expert + cachet :

Plan de situation (sans échelle)



SELARL NICOLAS ASSOCIÉS

AGENCE D'AUDAY

23, rue du Danemark • BRECH - 56400 AURAY Fél.: 02 97 24 12 37 • Fax: 02 97 56 22 25

WWW.NICOLAS-ASSOCIES.COM

Maître d'ouvrage : LOTISSIMO

68 rue Claude Chappe 56600 LANESTER Tél: 02 21 02 23 10

Dressé le 04.01.2024

Modifié le

Dressé par

Systèmes RGF93-CC48 / Nivellement GPS

Référence : A20-181

